

Extrait de procès-verbal

<p>Commune de Champvent</p> <p>CONSEIL GENERAL</p>	<p><u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES DELIBERATIONS</u></p> <p>Séance du 12 décembre 2023 Présidence de M. Sacha CLEMENT</p>
--	---

Dans sa séance du 12 décembre 2023

LE CONSEIL GENERAL DE CHAMPVENT

a

Adopté le préavis municipal n°06/2023, sur le budget 2024 avec un gain de produits de Fr. CHF 8'016.40.- à l'unanimité (*exemplaire à disposition au greffe municipal*). L'approbation des Autorités Cantonales est réservée.

Adopté l'article 1 du préavis municipal n°07/2023 autorisant la Municipalité à procéder à l'acquisition de la parcelle No 161, sise à Champvent, dans le cadre de la construction d'un complexe communal avec la salle polyvalente au lieu-dit Battoir, à l'unanimité moins 4 abstentions.

Adopté l'article 2 du préavis municipal n°07/2023 allouant à cet effet un crédit de CHF 260'000.—à l'unanimité moins 6 abstentions.

Adopté l'article 3 du préavis municipal n°07/2023 précisant de financer ce montant par la trésorerie courante, à l'unanimité moins 6 abstentions.

Le Président :

Sacha Clément



La Secrétaire :

Stéphanie Gavin